

Municipalité de Boileau

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019

L'**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la directrice générale, secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens,

QUE le conseil Municipal de Boileau, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 14 novembre 2018, a adopté la résolution 181114-06 intitulée *Adoption du calendrier des séances ordinaire 2018*;

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019. Les séances débuteront à 19h00;

16 janvier	13 février
13 mars	10 avril
8 mai	10 juin
10 juillet	14 août
11 septembre	9 octobre
13 novembre	11 décembre

QUE les dates y figurant peuvent être modifiée par simple résolution du conseil municipal;

QUE toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Donné à Boileau, ce 20^e jour de novembre 2018



Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie par les présents sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant une copie, aux endroits désignés par le conseil, le 20^e jour du mois de novembre 2018 entre 9 h 00 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour de novembre 2018



Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière